

Initiatives ministérielles

Des voix: Bravo!

• (1540)

M. Mulroney: Monsieur le Président, il me semble que ce débat-là n'avait pas fait l'unanimité, ce qui était une rupture avec une longue tradition de la Chambre. Pendant chaque législature depuis la Confédération, la question de la dualité linguistique a dû être abordée en Chambre et tous les députés ont dû à un moment ou un autre prendre publiquement position sur cette question fondamentale.

Ces débats sont parfois pénibles, et source de désaccords. Mais ils ont aussi donné lieu, dans cette Chambre, le plus haut tribunal du pays, à certains des plus grands moments de notre histoire.

[*Français*]

En 1969, l'honorable Robert Stanfield et le regretté David Lewis ont appuyé la Loi sur les langues officielles proposée par le premier ministre, Pierre Trudeau. Ils ont aussi appuyé en 1973 une résolution de la Chambre réaffirmant notre dualité linguistique.

En 1983 et en 1984, M. Broadbent et moi avons soutenu, avec le gouvernement Trudeau, les droits de la minorité francophone du Manitoba à l'occasion de la présentation d'une motion analogue par le premier ministre du Canada devant cette Chambre.

En 1987, MM. Turner et Broadbent ont pris position avec moi en faveur de l'Accord du lac Meech. Ils l'ont fait de nouveau en 1988 en faveur cette fois de l'adoption du projet de loi C-72, la nouvelle Loi sur les langues officielles.

C'est effectivement dans cet esprit de collaboration que j'ai l'honneur de présenter pour votre considération cette résolution devant la Chambre aujourd'hui, pour un débat qui sera sans doute fidèle à ces grandes traditions de notre Parlement sur les grandes questions les plus brûlantes, d'actualité, et de décennies passées.

[*Traduction*]

Le moment est venu pour nous tous de prendre à nouveau parti pour le Canada, car nous avons été témoins, ces derniers jours, de regrettables dénis des valeurs fondamentales du Canada. Le débat linguistique est devenu une caractéristique presque aussi fondamentale de l'histoire du Canada que notre dualité elle-même. Mais la tolérance et le respect mutuel nous ont permis de bâtir un pays qui n'a pas seulement pris conscience de sa propre diversité, mais qui a su s'en faire un atout.

La Confédération a été la réunion de nos communautés anglophone et francophone, dont Wilfrid Laurier a dit

plus tard qu'elles étaient le marbre et le chêne de ce grand édifice que nous appelons le Canada.

Les pères de la Confédération n'ont jamais prétendu, en 1867, qu'il serait facile de bâtir un pays où cohabiteraient des francophones et des anglophones. En fait, ils ont souvent mentionné les difficultés qui, ils le savaient, attendaient les futures générations de Canadiens. Déjà à cette époque, ils leur demandaient de faire preuve de la vision, de la largeur d'esprit et de la tolérance qui seraient nécessaires pour faire progresser cette grande expérience canadienne et enrichir les générations successives. Ils comprenaient également qu'il s'agissait là d'une des caractéristiques fondamentales du nouveau pays qu'ils étaient en train d'édifier grâce à des gens de tous les coins du monde à la recherche d'un nouveau havre.

Lors des débats sur la Confédération, sir John A. Macdonald a dit, à propos du respect du principe de la dualité—je vais paraphraser ce qu'il a dit dans ce débat de février 1865, il y a 125 ans pratiquement jour pour jour—qu'il reconnaissait que le moyen le plus facile et le plus efficace de gouverner le Canada serait d'en faire un État unitaire avec une langue unique. Il reconnaissait que cela présentait de grands avantages. Mais, le seul problème, comme il le disait, c'est que cela ne fonctionnerait pas. Si l'on adoptait ce point de vue, il n'y aurait pas de Canada car, comme il le disait: «Toute proposition qui supposerait l'absorption de l'individualité du Bas-Canada—ce qui est maintenant le Québec—serait mal accueillie par sa population.»

En 1865, il parlait de la notion d'individualité du Bas-Canada. Aujourd'hui, le même sens fondamental se retrouve dans le mot «distinct». C'est aussi vrai aujourd'hui que ce l'était lorsque sir John A. Macdonald et Étienne Cartier ont commencé leur travail de construction d'un pays qu'ils voulaient unir de leurs propres mains.

Cette dualité n'est pas quelque chose de spontané. C'est quelque chose de reconnu, de réfléchi, accepté par tous les participants comme indispensable, non seulement au fonctionnement, mais aussi à l'existence même du Canada. Macdonald a reconnu à maintes et maintes occasions que le Canada ne pouvait pas exister sans une reconnaissance essentielle de cette dualité linguistique.

Cette dualité a été enrichie et renforcée au cours des décennies par des vagues successives d'immigrants, venus d'Europe de l'Est et d'ailleurs, qui ont fait foisonner les Prairies et qui ont étendu la souveraineté du Canada jusqu'aux confins du continent. On peut dire sans crainte, aujourd'hui, que si le Canada est essentiellement la création des Écossais protestants de l'Ontario et des Français catholiques du Québec, il a été incommensurablement enrichi par des gens venus de tous les pays du